



CHSCT Point PRA Mercredi 27 mai 2020

Le CHSCT spéciale s'est réuni en séance plénière ce mercredi 27 mai 2020. Il a pour but de faire le point, direction par direction, sur la mise en place du Plan de Reprise d'Activité dans les services dans le contexte de crise sanitaire notamment depuis le dé-confinement depuis le 11 mai 2020 :

Le CHSCT a débuté par la lecture des liminaires. Pour **FO Finances** les éléments de la précédente liminaire restent d'actualité tout en y ajoutant notre demande d'organiser au plus vite un groupe de Travail spéciale dédié au télétravail.

Pour rappel, Il n'y aura pas de CHSCT dans la semaine du 2 juin, date de la deuxième phase du dé-confinement. **FO Finances** demande que les administrations locales s'engagent sur un statu quo sur les conditions de reprise du travail la semaine prochaine et au moins jusqu'au prochain CHSCT.

Finalement, sur l'insistance des organisations syndicales dont **FO Finances**, un point information sera fait lors du GT budget prévu le vendredi 5 juin.

La reprise des visites de site a été évoquée. Il s'agira d'en définir les modalités dans ce contexte de crise sanitaire et de limitation du nombre de personnes dans les services. La priorité sera certainement donnée au respect des conditions d'ouverture des accueils et le respect des mesures barrières.

Situation par administration :

DNID :

Pas de difficulté particulière : 50 % de présentiel au maximum et tous les agents sont équipés en télétravail. Un véhicule de service disponible régulièrement nettoyé. Respect des consignes de sécurité sanitaire

DRFIP Nord :

Quasiment toutes les fiches de modalité d'application PRA par service sont remontées.

On constate une baisse du taux de télétravail. Cela ne provient pas d'instruction de la direction mais d'un retour spontané dans les services sur un poste de travail « sécurisé » ou d'un retour de congé.

La journée banalisée et les facilités horaires sont bien maintenues jusqu'au moins le 2 juin.

La DRFIP nous indique qu'elle ne connaît toujours pas encore les modalités des positionnement en ASA gardes enfants après le 2 juin. En revanche pour le télétravail et ASA personnes fragiles peu de risque de changement à cette date. Elle attend les directives de la Direction Générale.

La Direction a pour objectif de sécuriser les postes de travail pour préparer un retour des collègues en présentiel. **Pour FO Finances**, la DRFIP doit éclaircir sa position sur la reconduction des télétravailleurs après le 2 juin.

Mise en place de l'accueil sur rendez-vous avec présence d'un vigile à raison d'environ 3 usagers par demi-journée avec un nettoyage systématique des bureaux à chaque passage.

Intégration de nouveaux vacataires au CEL à compter de la semaine prochaine. **FO Finances**

demande qu'une information complète sur les mesures sanitaires à respecter soit adressée à ces nouveaux agents

CIF :

Retour très progressif. 1 à 2 jours de présentiel/semaine.

Pas de stage prévu en juin.

Les stages lauréats agents C se fera en distanciel.

Centre des concours de Lille :

50 % max en présentiel 1j/2. 4 télétravailleurs. Les personnes en ASA avant le 11 mai se sont vues proposer le passage au télétravail si elles le souhaitent pour éviter d'être pénalisées par l'imposition de RTT dans le cadre de l'ordonnance travail.

Dircofi :

Peu de présentiel et maintien de ce taux faible jusqu'à nouvel ordre. Pas d'évolution significative.

Redéploiement de quelques pc attribués par la DISI.

Les vérificateurs restent en position de télétravail jusqu'à nouvel ordre.

Délégation Nord :

Reprise progressive depuis le 15 mai. 50 % maximum des effectifs. Un collègue est obligé de se rendre dans le service car impossibilité de lui fournir un équipement informatique. **FO Finances** a déploré cette situation et s'est étonné que la délégation n'est pas été en capacité de se fournir en ordinateur portable.

INSEE :

Reprise progressive. Début des enquêtes très prochainement avec fourniture de masques, gants...mais les enquêteurs ont le leur propre CHSCT par conséquent ce débat ne relève pas de ce CHSCT.

Les services des Douanes :

Reprise également progressive avec maintien du télétravail quand c'est possible au moins jusqu'à la fin de la crise sanitaire prévue pour le 10 juillet. Le taux de présentiel reste bas.

Les ASA garde d'enfant sont maintenues après le 2 juin si pas de solution de garde ou d'école ou si problèmes médicaux. Attention si c'est la volonté des parents de ne pas envoyer leur enfant en classe alors pas d'ASA.

L'administration des douanes insiste pour que les consignes de sécurité sanitaire soient bien respectées sur le long terme en particulier dans les salles de convivialité.

DR de Dunkerque : gestes barrières bien respectées, pas de problème particulier. Un agent est affecté pour uniquement veiller à la sécurité sanitaire en cas de contrôle.

École des douanes : 25 % de présence principalement fonctions supports et accueil. Pas de formation continue sauf stage inspecteurs principaux et divisionnaires à la mi-juin.

Les oraux des inspecteurs stagiaires se dérouleront à distance. En revanche, les oraux de concours informatiques se dérouleront en présentiel mais le distanciel sera possible dans certains cas (fragilité etc.)

La prochaine réunion plénière est prévue dans la semaine du 8 juin 2020.